Commune de FAVERNEY

Compte-rendu réunion du Conseil Municipal Séance du 29 mars 2017 à 19H15

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la Présidence de M. Daniel GEORGES.

Nombre de conseillers En exercice 14 Présents 10 Votants 10 Excusés 4

<u>Présents</u>: Daniel GEORGES, Gérard BURNEY, François GUEDIN, Denise PERRINGERARD, Denis SCHWEBEL, Jérôme CHOLLEY, Thierry DUBOIS, Sarah POIRSON-GERDIL, Jean-Charles REDOUTEY, Christelle RIGOLOT.

Date de convocation				
24/03/2017				
24/03/2017				

<u>Excusés</u>: Séverine DESPREZ, Pierre-Jean LAURENT, Christian PEREUR, Julien ROBERT.

Secrétaire : Sarah POIRSON-GERDIL

OBJET DE LA REUNION:

- Informations
- Vote des taxes locales
- Vote des budgets 2017
- Questions diverses

INFORMATIONS

- M. le Maire informe l'assemblée qu'il a reçu un courrier de l'académie de Besançon l'informant du rééquilibrage de mixité sociale entre les deux lycées du secteur : Belin et Haberges.

 A compter de la rentrée 2017, le lycée des Haberges devient le lycée de secteur des élèves domiciliés à Faverney. Le Lycée Belin devient leur lycée de secteur élargi.
- le bulletin municipal du mois de mars est en cours de distribution, il paraîtra désormais une fois par an.
- Le jeudi 27 juillet, la course cycliste « Tour d'Alsace 2017 » traversera Faverney vers 14h15. 150 coureurs internationaux composeront le peloton.
- Les élections Présidentielles se dérouleront les 23 avril et 7 mai 2017. Du fait de l'organisation de la traditionnelle brocante de Faverney le 7 mai, le bureau de vote n°1, de Faverney, sera



exceptionnellement transféré au Parc de la Presle (locaux de l'ancien centre d'insémination) pour les 2 tours.

2017-31: VOTE DES TAXES LOCALES

M. le Maire propose d'augmenter les taux pratiqués en 2016 de 2% soit :

- ⇒ 6.30 % pour la taxe d'habitation
- ⇒ 12.49 % pour la taxe sur le foncier bâti
- ⇒ 25.70 % pour la taxe sur le foncier non bâti

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité cette proposition.

2017-32 VOTE DES BUDGETS 2017

Suite à la réunion de préparation du budget du 14 mars 2017, le conseil municipal décide, à l'unanimité, de voter les différents budgets de la façon suivante :

GENERAL 2017

FONCTIONNEMENT			
Dépenses :	1 117 403 €	Recettes :	1 117 403 €
INVESTISSEMENT			
Dépenses :	906 924 €	Recettes :	906 924 €
TOTAL DU BUDGET	2 024 327 €		2 024 327 €

EAU ET ASSAINISSEMENT 2017

FONCTIONNEMENT			
Dépenses :	174 623 €	Recettes :	174 623 €
INVESTISSEMENT			
Dépenses :	1 049 602 €	Recettes :	1 093 299 €
TOTAL DU BUDGET	1 224 225 €		1 267 922 €



LOTISSEMENT « LA COMBOTTE » 2017

FONCTIONNEMENT						
Dépenses :	251 172 €	Recettes :	251 172 €			
INVESTISSEMENT						
Dépenses :	151 170 €	Recettes :	151 170 €			
TOTAL DU BUDGET	402 342 €		402 342 €			

Le Maire Daniel GEORGES

